

Le notaire et les conflits familiaux 8 - Questions pratiques sur la médiation, mode alternatif de règlement des conflits

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs pratiquant le partage judiciaire

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre la démarche de médiation & le rôle du médiateur, facilitateur de la relation & de la communication.
- Distinguer le rôle des différents experts & tout particulièrement la différence entre la mission du notaire & celle du médiateur.
- Découvrir les outils utilisés en médiation, pouvant permettre au notaire d'appréhender la gestion de des dossiers dans un contexte difficile.
- Apprécier les limites de la mission du notaire & identifier les cas où l'utilisation de ces outils ne suffira plus afin de pouvoir, en temps utile, prescrire la médiation.

Contenu :

La médiation patrimoniale de la famille : un accompagnement dédié à la communication & au conflit familial

Cadre & Posture du médiateur

- La médiation patrimoniale en théorie : la symbolique de l'argent en famille
- Quel cadre d'intervention pour le notaire ? Cadre à (re)définir & nouvelles pistes de réflexion
- Echanges pratiques autour des rôles & frontières des différents professionnels de la famille ("la chaîne de l'entente familiale")

Les outils du médiateur & leur mise en œuvre pour prévenir ou traiter le conflit familial

Communication & Transparence

- Présentation de différents outils utilisés en médiation
- Echanges pratiques autour des outils et des besoins auxquels ils répondent
- Échanges sur la mise en pratique de ces outils dans la vie professionnelle.

La mise en œuvre de ces outils pour prévenir ou traiter le conflit familial

Un travail collaboratif en faveur de l'entente

- Réflexion sur les limites et freins du notaire
- Quand & comment recommander la médiation ?
- En pratique : articulation des rôles et interventions de chaque professionnel

Prérequis :

Aucun prérequis exigé, toutefois une expérience pratique du droit de la famille vous permettra de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou en Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation